

Avenue du Général Leclerc

Réunion Atelier - Mairie du 14^{ème} arr.

13 novembre 2017

MAIRIE DE PARIS



DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DEPLACEMENTS
Service des Aménagements et des Grands Projets
Agence de Conduite d'Opérations
Agence des Etudes Architecturales et Techniques

ORDRE DU JOUR

0. Rappel du périmètre et des objectifs

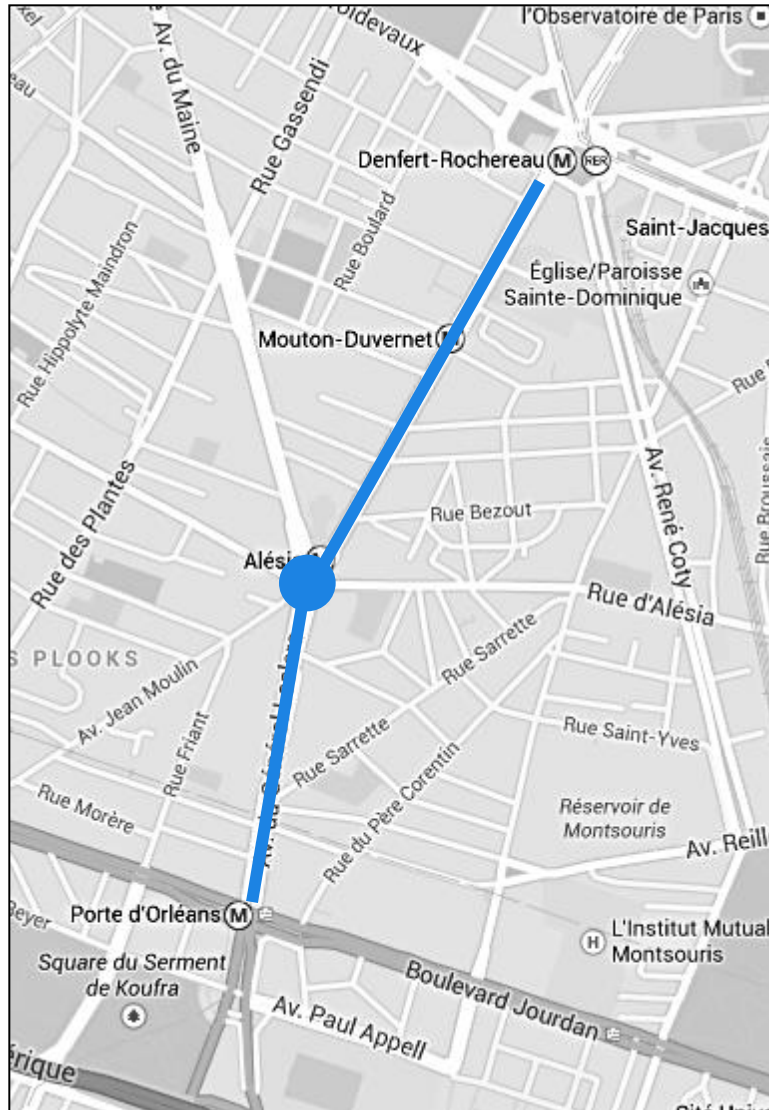
I. Tronçon SUD

II. Place V&H BASCH

III. Tronçon NORD

PERIMETRE DE L'OPERATION

Avenue du Général Leclerc



Longueur : 1 250 ml

Surface : 44 000 m²

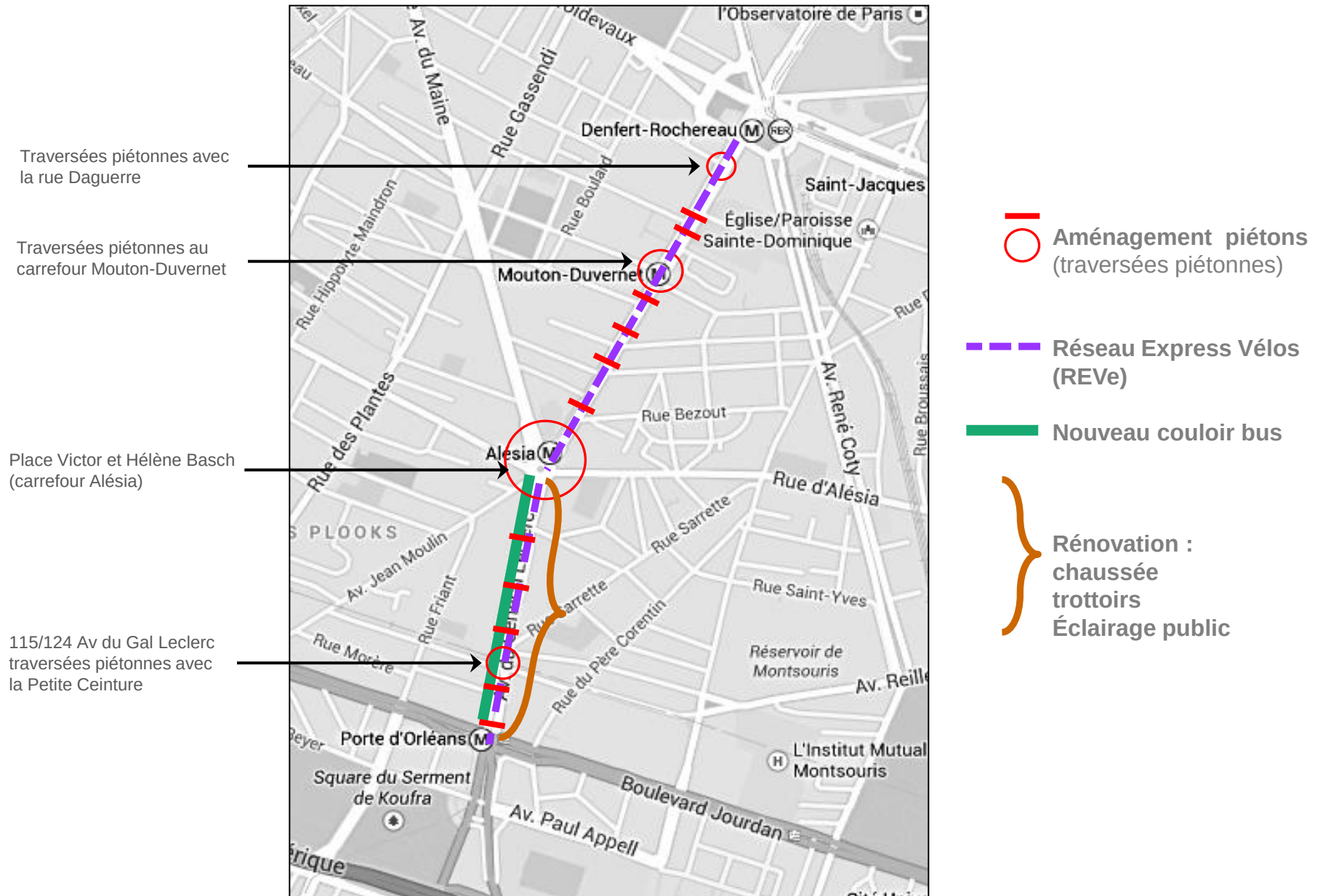
3 largeurs de chaussée :

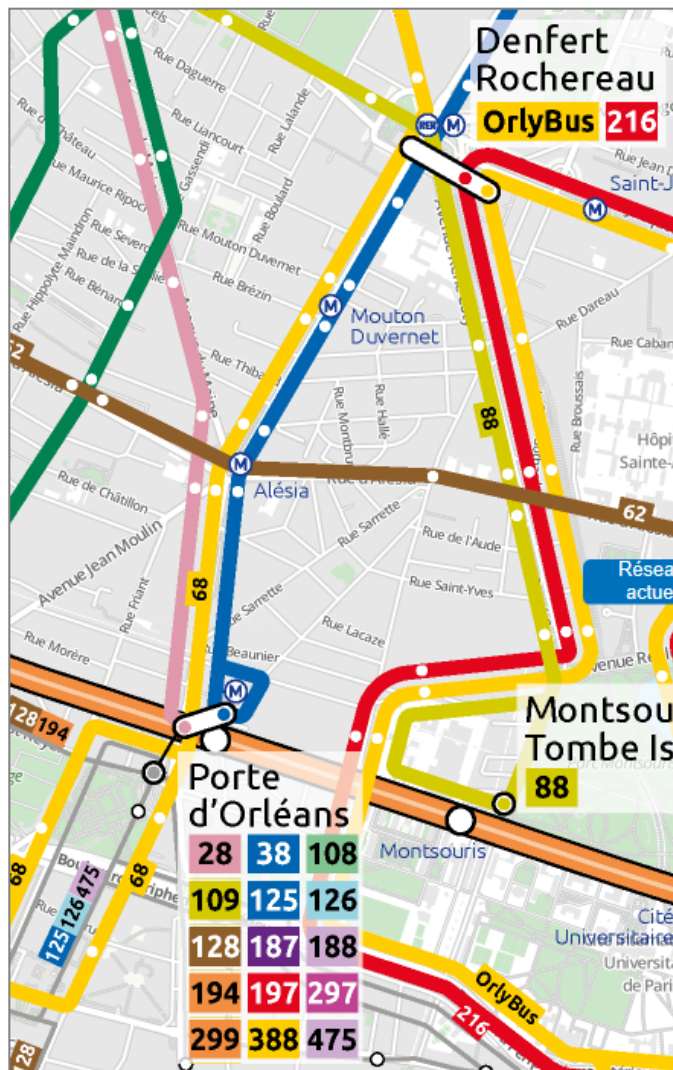
- tronçon Nord : 14m10
- tronçon Sud : 16m50
- tronçon Sud/bd Brune : 19m20

2 Conseils de Quartier :

- Mouton Duvernet
- Jean Moulin Porte D'Orléans

Avenue du Général Leclerc





État existant

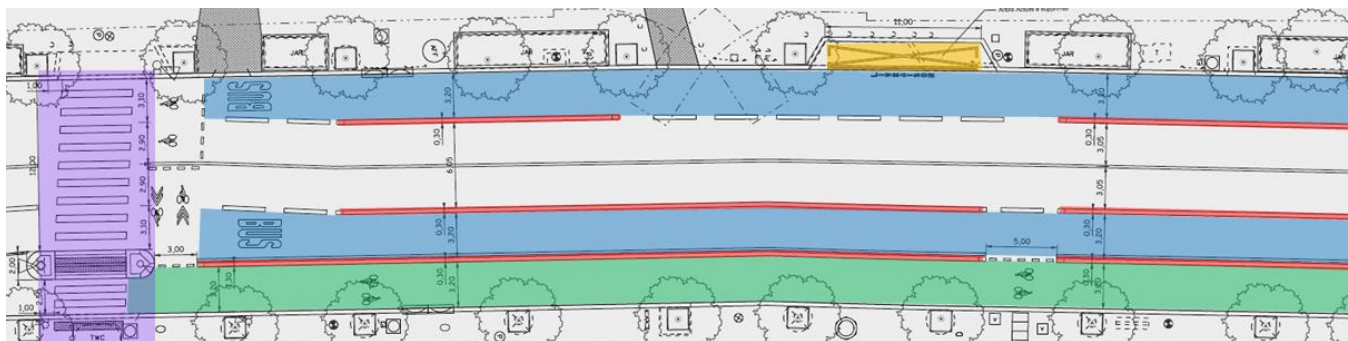


État projeté

Tronçon SUD



- **1er Trimestre 2017**: finalisation de l'avant-projet sur le tronçon SUD avec
 - 1 piste cyclable bidirectionnelle latérale côté EST
 - 1 file de circulation générale dans chaque sens
 - 1 couloir bus dans chaque sens
 - Exception: en entrée sur Paris jusqu'à la rue Sarrette, pas de couloir BUS mais 2 files de circulation



- **19 Avril 2017** : saisine officielle de la Préfecture de Police pour recueillir son avis sur le projet
- **30 Septembre 2017**: réponse de la Préfecture de Police demandant
 - 1 couloir BUS dans chaque sens ouvert aux vélos sans séparateur
 - 2 files de circulation entrantes dans Paris sur toute la longueur du tronçon
 - 1 file de circulation sortante

L'addition des largeurs des voies demandées:

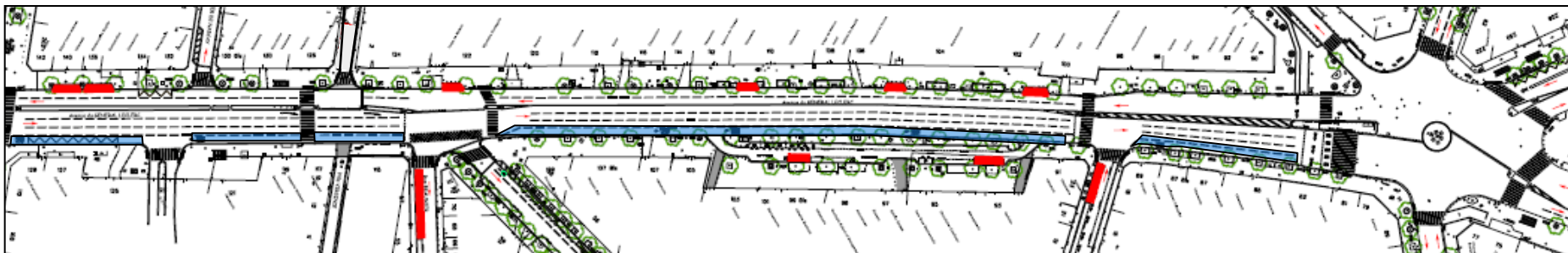
- 2 couloirs BUS: $3,50 \text{ m} \times 2 = 7,00 \text{ m}$
 - 3 files de circulation: $3,00 \text{ m} \times 3 = 9,00 \text{ m}$
- } 16,00 m de large nécessaire pour respecter la demande PP

Largeur de l'avenue dans sa portion étroite: 16,50 m → pas de possibilité de créer une piste cyclable dédiée

- **Octobre 2017**: échanges Ville de Paris / Préfecture de Police

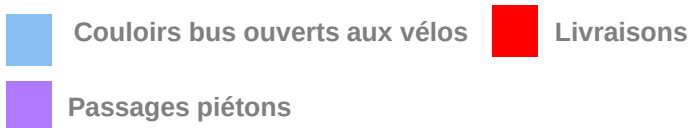
ETAT ACTUEL

- 8 aires de livraisons (ZL)
- 5 passages piétons



PROJET

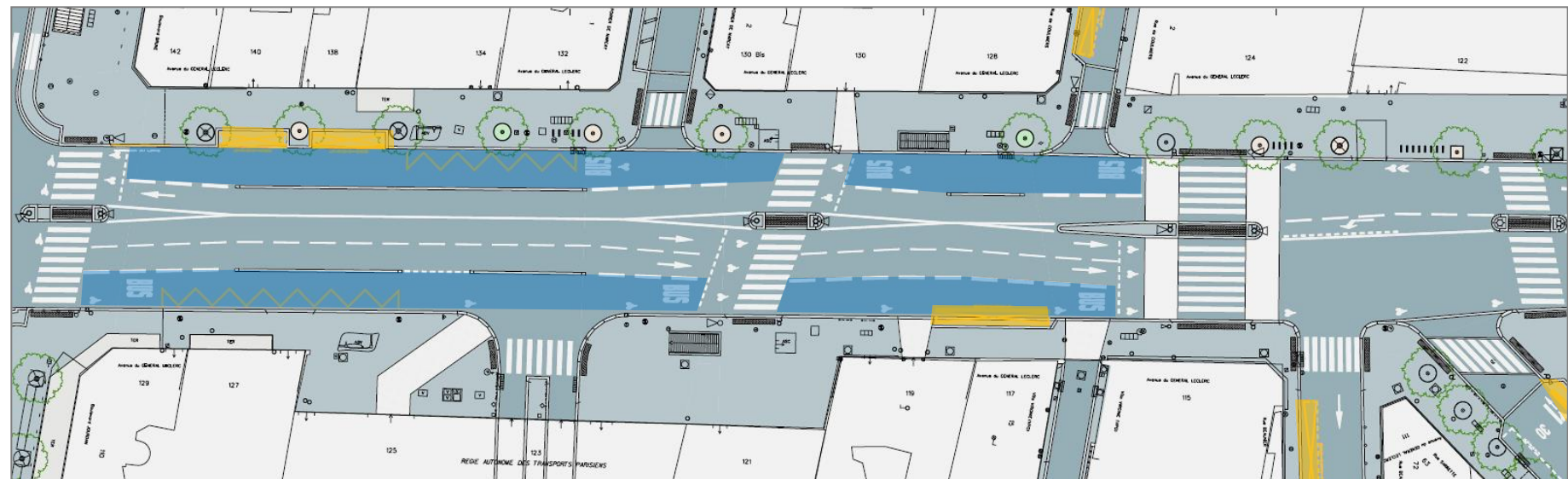
- 2 couloirs de bus ouverts aux vélos avec des séparateurs franchissables selon les contraintes géométriques
- 10 aires de livraisons (ZL) plus longues
- 7 passages piétons réaménagés avec des refuges centraux



Tronçon SUD : entre le bd Brune et la rue Sarrette



ETAT ACTUEL

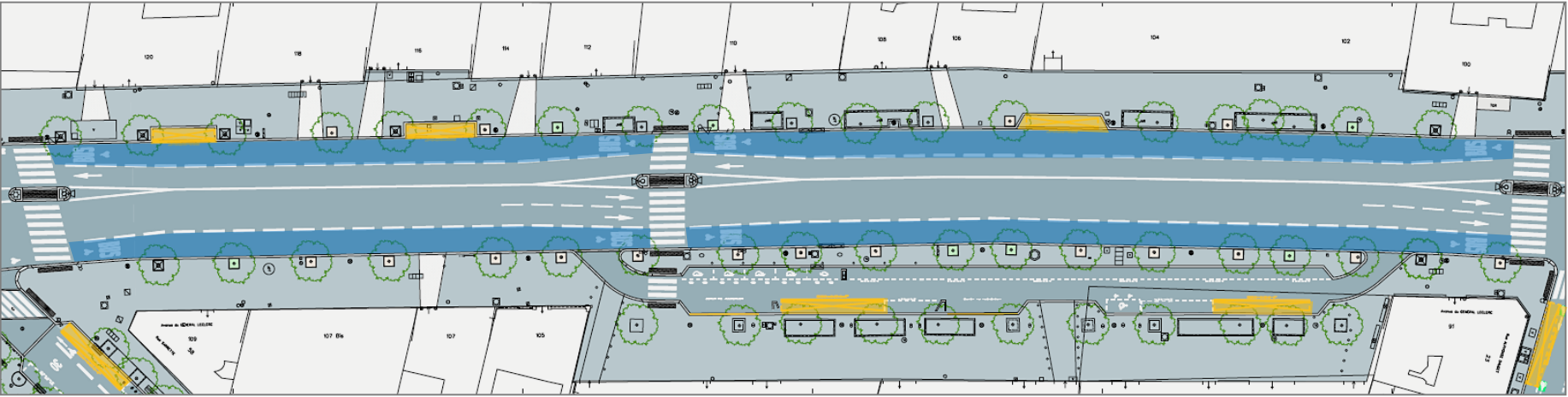


PROJET

Tronçon SUD : entre la rue Sarrette et la rue Alphonse Daudet



ETAT ACTUEL



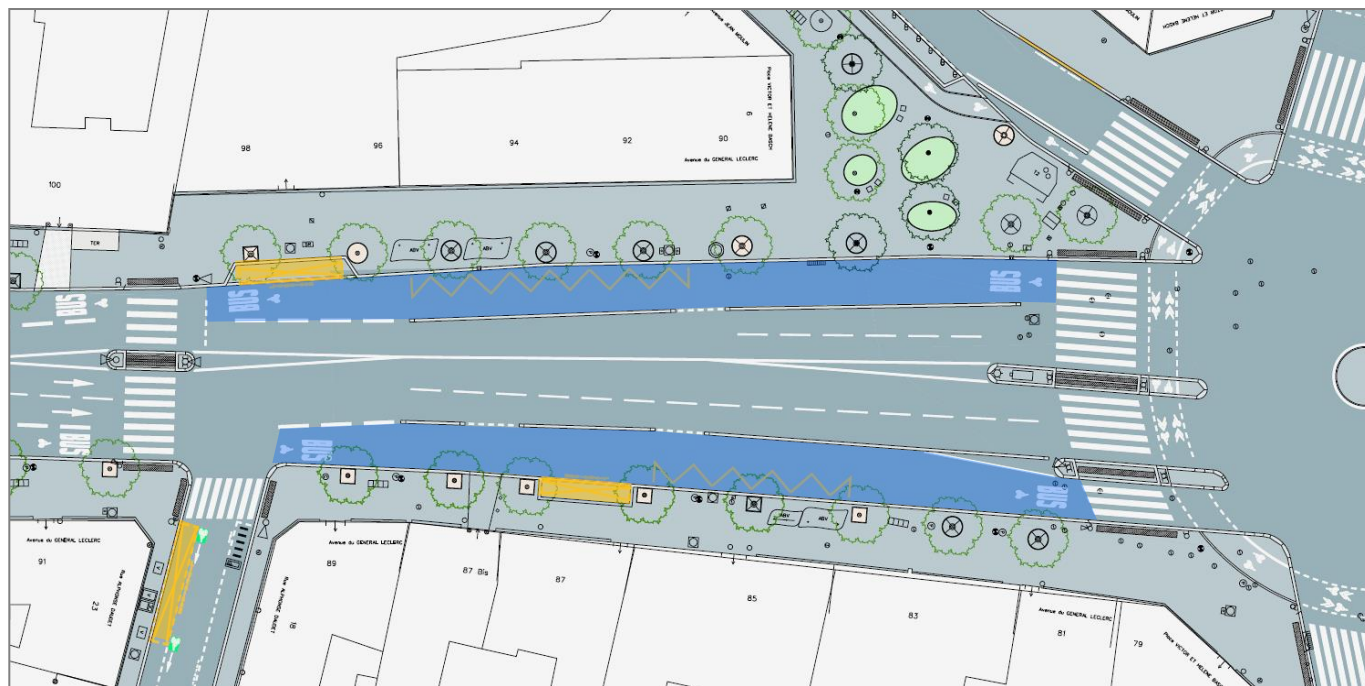
PROJET

Tronçon SUD :
entre
la rue A. Daudet
et la place
V et H Basch

ETAT ACTUEL



PROJET



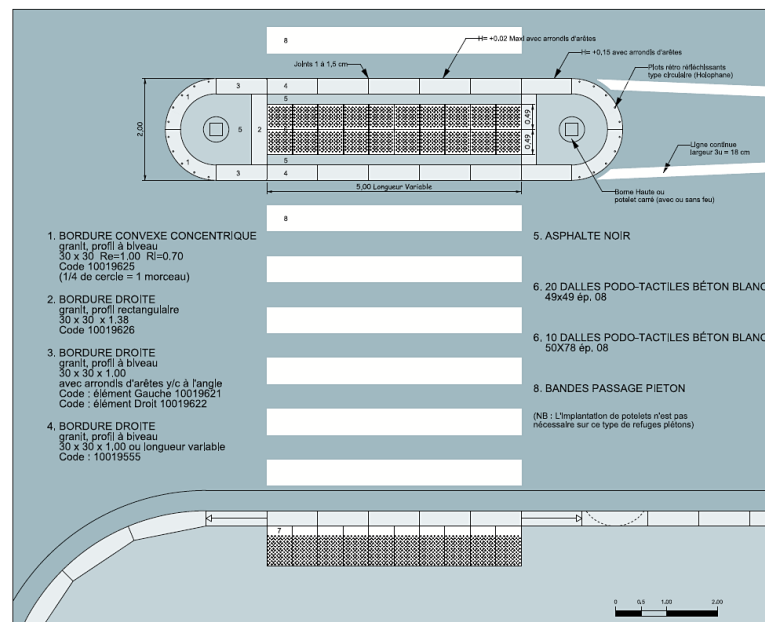
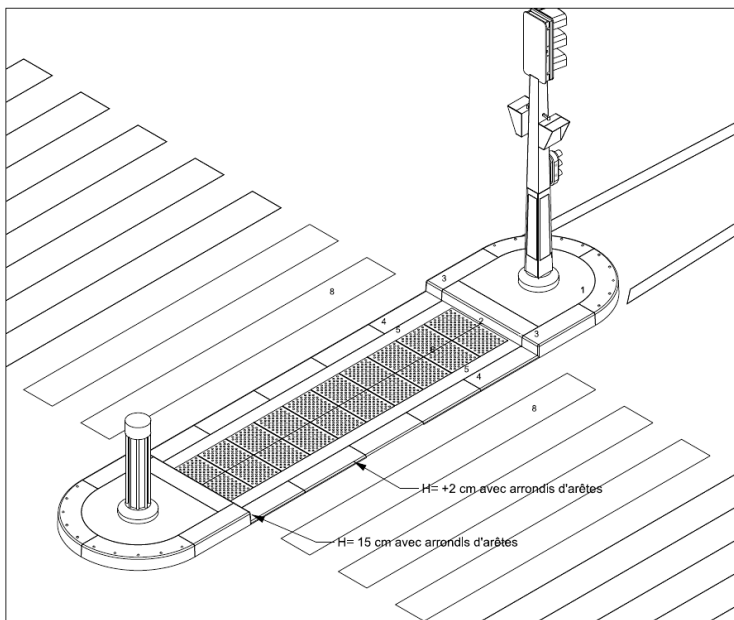
Tronçon SUD

- Rénovation de l'éclairage public (câbles, luminaires, sources)
- Réfection de la chaussée
- Rénovation des trottoirs
- Reprise et traitement des pieds d'arbres



Tronçon SUD

Le projet prévoit la création ou le réaménagement des refuges piétons afin d'améliorer la sécurité et le confort des traversées piétonnes de l'avenue.



Les traversées piétonnes existantes n'ont pas de refuge piéton et font 14,10 m à 19,20 m de long

Place Victor et Hélène BASCH

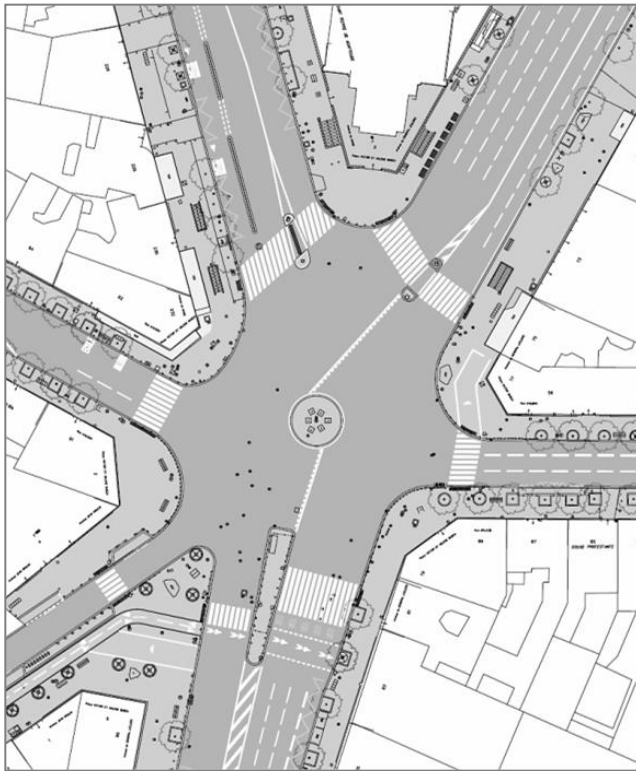


Place Victor et Hélène BASCH



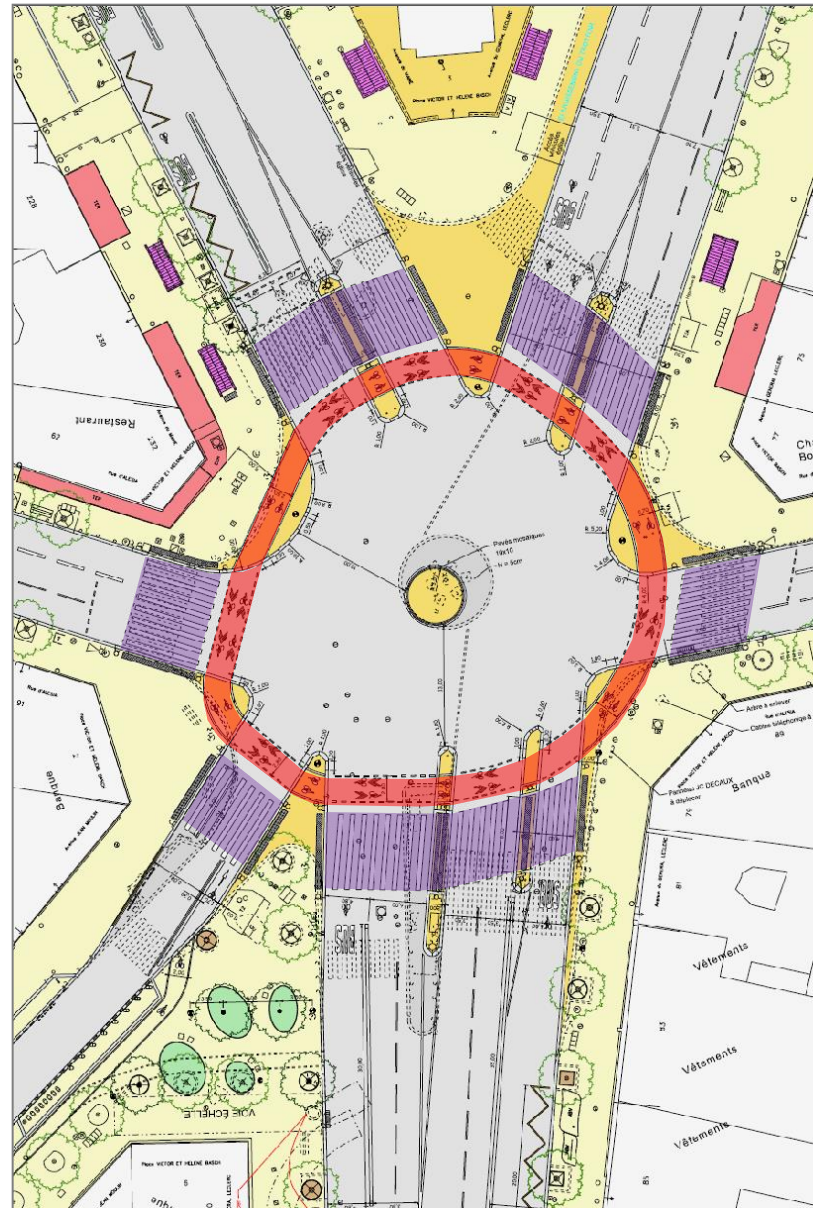
Photo aérienne – état existant

Place Victor et Hélène BASCH : projet inchangé



ETAT ACTUEL

-  NOUVEAUX PASSAGES PIETONS
-  NOUVELLES PISTES CYCLABLES BIDIRECTIONNELLES
-  TROTTOIRS EXISTANTS
-  NOUVEAUX TROTTOIRS



PROJET

Place Victor et Hélène BASCH : projet



PHOTOMONTAGE

Tronçon Nord



Av du Général Leclerc – Tronçon Nord (entre la place V et H Basch et la place Denfert Rochereau)

Hypothèse d'aménagement A : - 1 file de circulation mise à sens unique nord → sud
 - 2 couloirs de bus élargis et ouverts aux vélos

PLAN SCHÉMATIQUE



CHAUSSÉE EXISTANTE
 14,10 m de large

PROJET :
 4,80 m : couloir bus ouverts aux vélos
 (avec séparateurs)
 3,00 m : 1 file de circulation
 2,00 m : refuge piétons
 4,30 m : couloir bus ouverts aux vélos

total = 14,10 m

CHAUSSÉE EXISTANTE
 14,10 m de large

PROJET :
 4,80 m : couloir bus ouverts aux vélos
 (avec séparateurs)
 3,50 m : 1 file de circulation
 5,80 m : couloir bus ouverts aux vélos

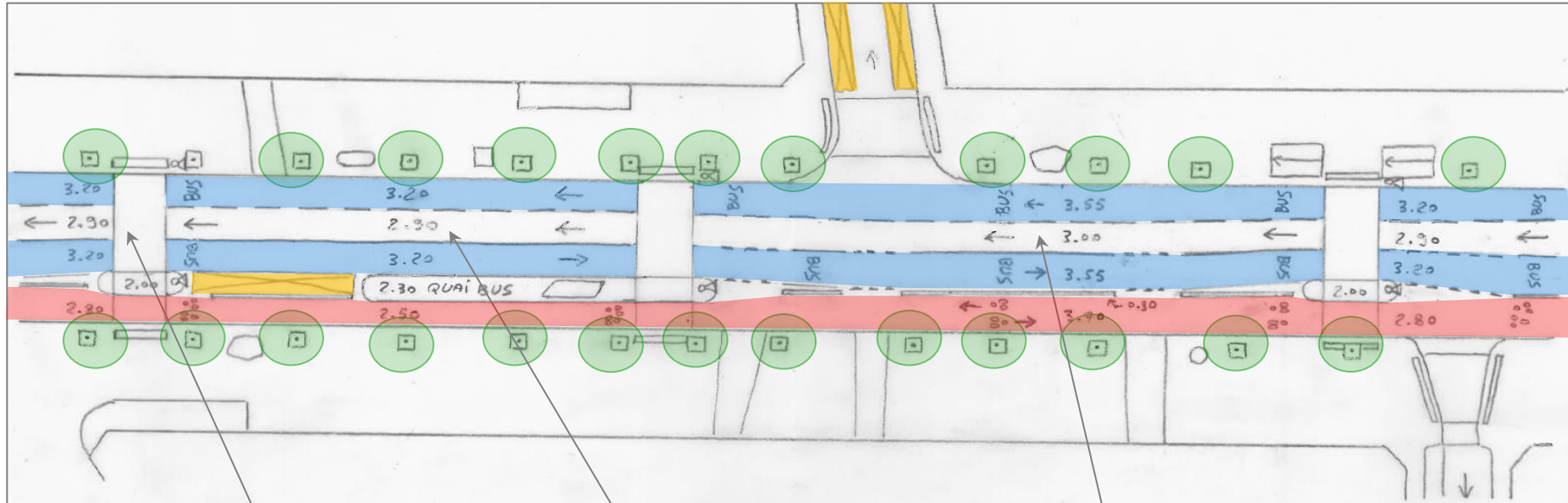
total = 14,10 m

Av du Général Leclerc – Tronçon Nord (entre la place V et H Basch et la place Denfert Rochereau)

Hypothèse d'aménagement B :

- 1 file de circulation mise à sens unique nord → sud
- 2 couloirs de bus
- 1 piste cyclable bidirectionnelle

PLAN SCHÉMATIQUE



CHAUSSÉE EXISTANTE
14,10 m de large

PROJET :
 3,20m : couloir bus
 2,90 m : 1 file de circulation
 3,20 m : couloir bus
 2,00 refuge piétons
 2,80m : piste cyclable bidirectionnelle

total = 14,10 m

CHAUSSÉE EXISTANTE
14,10 m de large

PROJET :
 3,20m : couloir bus
 2,90 m : 1 file de circulation
 3,20 m : couloir bus
 2,30 quai bus
 2,50m : piste cyclable bidirectionnelle

total = 14,10 m

CHAUSSÉE EXISTANTE
14,10 m de large

PROJET :
 3,55 m : couloir bus
 3,00 m : 1 file de circulation
 3,55 m : couloir bus
 3,70m : piste cyclable bidirectionnelle
 + 0,30m séparateur

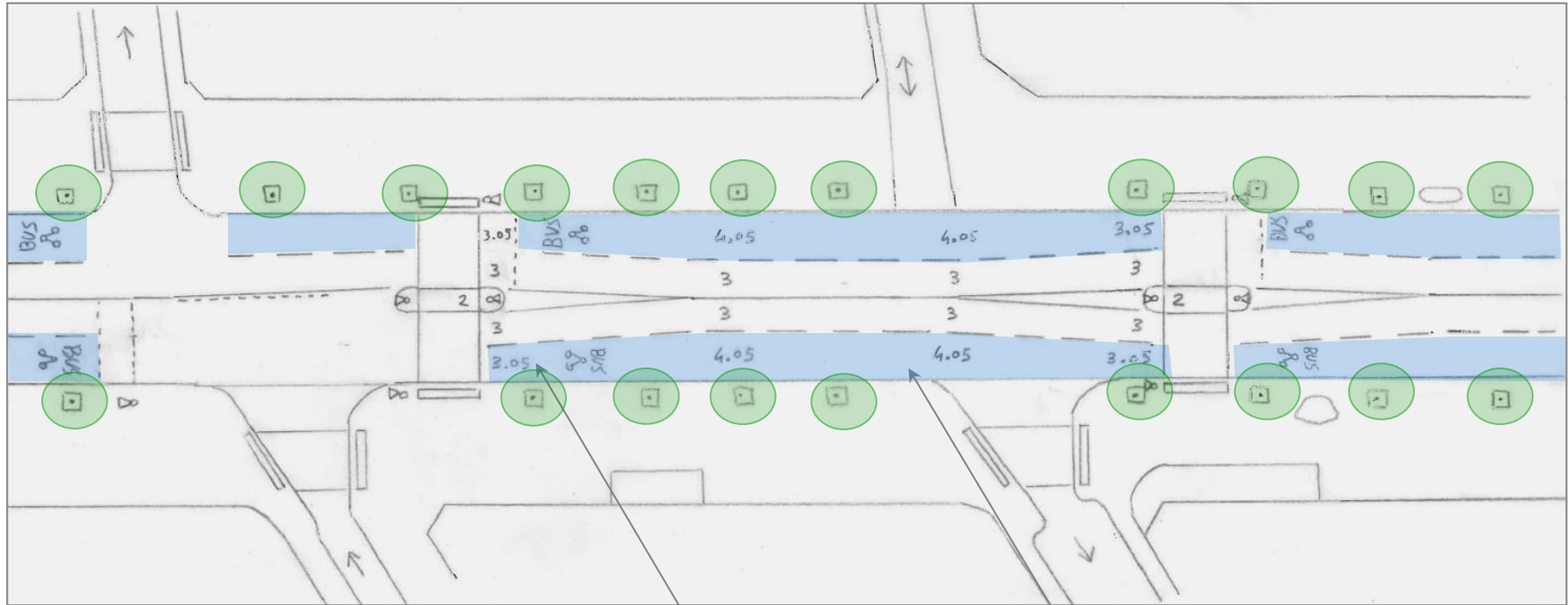
total = 14,10 m

Av du Général Leclerc – Tronçon Nord (entre la place V et H Basch et la place Denfert Rochereau)

Hypothèse d'aménagement C : - 1 file de circulation dans chaque sens

- 1 couloir de bus dans chaque sens ouvert aux vélos

PLAN SCHÉMATIQUE



CHAUSSÉE EXISTANTE
14,10 m de large

3,05 m : couloir bus ouverts aux vélos
(pas de possibilité de séparateurs)
3,00 m : 1 file de circulation
2,00 m : refuge piétons
3,00 m : 1 file de circulation
3,05 m : couloir bus ouverts aux vélos
(pas de possibilité de séparateurs)

total = 14,10 m

CHAUSSÉE EXISTANTE
14,10 m de large

4,05 m : couloir bus ouverts aux vélos
(pas de possibilité de séparateurs)
3,00 m : 1 file de circulation
3,00 m : 1 file de circulation
4,05 m : couloir bus ouverts aux vélos
(pas de possibilité de séparateurs)

total = 14,10 m

Av du Général Leclerc – Tronçon Nord (entre la place V et H Basch et la place Denfert Rochereau)

Hypothèse d'aménagement D : - 1 file de circulation dans chaque sens

- 1 couloir BUS sens sortant (Nord → Sud) ouvert aux vélos (4,80 m)

- 1 bande cyclable unidirectionnelle sens Sud → Nord (2,30 m)

PLAN SCHÉMATIQUE



CHAUSSÉE EXISTANTE
14,10 m de large

4,10 m : couloir bus ouverts aux vélos
(pas de possibilité de séparateurs)

3,00 m : 1 file de circulation

2,00 m : refuge piétons

3,00 m : 1 file de circulation

2,00 m : bande cyclable

total = 14,10 m

CHAUSSÉE EXISTANTE
14,10 m de large

4,80 m : couloir bus ouverts aux vélos
(avec séparateurs partiels)

3,50 m : 1 file de circulation

3,50 m : 1 file de circulation

2,30 m : bande cyclable
(avec séparateurs partiels)

total = 14,10 m

Questions / Réponses

Réunion Atelier - Mairie du 14^{ème} arr.

13 novembre 2017

MAIRIE DE PARIS



DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DEPLACEMENTS
Service des Aménagements et des Grands Projets
Agence de Conduite d'Opérations
Agence des Etudes Architecturales et Techniques